

Pour diffusion immédiate
Le 11 avril 2013

Certains médicaments génériques coûtent moins cher aux Yukonnais

WHITEHORSE—Les résidents du Yukon qui doivent se procurer certains médicaments vendus sur ordonnance ont sans doute commencé à remarquer une baisse des prix depuis le 1^{er} avril, celle-ci étant attribuable à l'entente intervenue en janvier dernier entre les provinces et les territoires.

« Cette initiative nationale est le fruit des efforts déployés à l'échelle du pays pour que les Canadiens paient leurs médicaments moins cher », a expliqué le ministre de la Santé et des Affaires sociales, M. Doug Graham. « Lorsqu'on fait remplir une ordonnance visant l'un des six médicaments génériques visés par l'entente, il en coûte moins cher tant pour les particuliers que pour les gouvernements. »

Le gouvernement du Yukon couvre le prix de ces six médicaments pour les personnes qui sont inscrites au Programme d'aide aux malades chroniques ou au Régime d'assurance-médicaments.

Dans le cadre de l'initiative pancanadienne permettant d'obtenir des prix plus concurrentiels pour les médicaments génériques, le prix des six médicaments génériques les plus courants a été réduit à 18 % du prix du médicament de marque équivalent, soit le prix le plus bas obtenu à ce jour par les régimes d'assurance-médicaments provinciaux et territoriaux. Cette initiative a été mise sur pied par le Groupe de travail sur l'innovation en matière de santé du Conseil de la fédération.

Cette réduction de prix touche les six médicaments les plus souvent prescrits pour les troubles de santé suivants : taux élevé de cholestérol, hypertension artérielle, troubles cardiaques, dépression et troubles gastro-intestinaux. Les médicaments génériques ont une qualité, une force, une pureté et une stabilité équivalentes à celles des médicaments novateurs correspondants et sont fabriqués selon les mêmes normes d'exigence.

« Ces médicaments ont été sélectionnés d'après leur prix et leur utilisation, et en raison du fait qu'il existe de nombreux fournisseurs de médicaments génériques. À eux seuls, ces six médicaments représentent environ 20 % du coût des régimes d'assurance-médicaments tant au Yukon que dans les autres administrations canadiennes », a poursuivi M. Graham. « On prévoit que cette initiative permettra d'économiser près de 100 millions de dollars à l'échelle du pays. »

Toutes les pharmacies yukonnaises ont été informées de ces changements et doivent abaisser leurs prix en conséquence. Pour de plus amples renseignements sur cette initiative pancanadienne, visiter le site www.conseildelafederation.ca.

-30-

Renseignements :

Matthew Grant
Communications
Conseil des ministres
867-393-6470
matthew.grant@gov.yk.ca

Pat Living
Communications
Santé et Affaires sociales
867-667-3673
patricia.living@gov.yk.ca

Communiqué numéro 13-086

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.